Envoyé en préfecture le 14/12/2023
Reçu en préfecture le 14/12/2023
Publié le
ID : 004-210400271-20231212-402023-DE

MAIRIE DE BEVONS
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE **N° 40/2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le douze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.
Présents : Mesdames GRONCHI Karine, JULIEN Valérie, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric
Absents excusés : Mesdames LEAL Séverine, MAZIERE Audrey, Monsieur PLAUCHE Jonathan
Procuration : Madame LEAL Séverine à Monsieur PLAUCHE Régis
Convocation et affichage : 07/12/2023
Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8

OBJET : SUBVENTION 2023-2024 COOPERATIVE SCOLAIRE ET CREDITS PEDAGOGIQUES DE BEVONS

Monsieur le Maire rappelle qu'une nouvelle convention de répartition des dépenses du Regroupement Pédagogique Intercommunal a été signée en octobre 2023. Dorénavant, les crédits pédagogiques et la subvention pour la coopérative scolaire sont intégrés dans le calcul de répartition des dépenses et chaque commune procède aux versements de ces crédits à l'école de sa Commune.

Pour rappel, dans sa séance du 12 octobre 2021, le Conseil avait voté la revalorisation à 25 €/enfant pour la coopérative scolaire et à 55 €/enfant en crédits pédagogiques (délibération 47/2021).

Monsieur le Maire informe que cette année, la Commune compte 13 élèves ; il convient donc que la Commune de Bevons verse :

- 325 € à la coopérative scolaire de l'école de Bevons,
- 715 € en crédits pédagogiques disponibles à la Mairie de Bevons.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **accepte les versements détaillés ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,
BEVONS le 14 décembre 2023,
Le Maire,
Marc HUSER

Le secrétaire
Patrick SCOTTI

MAIRIE de BEVONS 04200 (Alpes de Hte Provence) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE